

## Mentions légales

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, l'enquête Mobilité des Personnes est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa du Ministre n° 2026X065TR, valable pour l'année 2026 – Arrêté en date du 14 mars 2026.

Cette enquête est obligatoire. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au ministère chargé des Transports. Ces réponses, ainsi que les données obtenues par appariement, seront conservées pendant 20 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

Le ministère chargé des Transports ainsi que le prestataire de collecte (Ipsos bva) sont les seuls destinataires des données d'identification directe, ainsi que les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par le service producteur pendant 2 ans.

Les personnes enquêtées, ou leurs représentants légaux, peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès du prestataire par courriel à [dpo.france@ipsos.com](mailto:dpo.france@ipsos.com) ou par courrier à Ipsos – Data Protection Officer – 35 rue du Val de Marne, 75013 Paris.

Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère chargé des Transports à l'adresse [dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr). Les personnes enquêtées peuvent, si elles l'estiment nécessaire, adresser une réclamation à la Cnil ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).